



2 335¹
Ménages Déplacés
Enquêtés

17 768
Personnes Déplacées

496
Localités Visitées

DEPLACEMENT

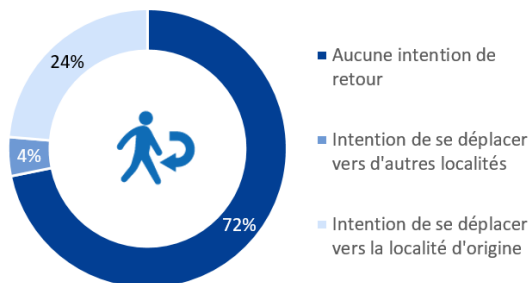
- La dixième collecte de données de la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM – Août 2017) a identifié 237 967 PDI, 29 728 réfugiés non-enregistrés et 61 090 retournés.²
- 92% de la population enquêtée affirme avoir été déplacée par le conflit et 8% par des inondations et d'autres facteurs climatiques.
- Environ 20% de la population enquêtée affirme avoir été déplacée en 2017 (Janvier-Août). Le reste de la population cible donne les périodes suivantes : 4% avant 2014, 16% en 2014, 26% en 2015 et 34% en 2016.
- Environ 51% des ménages déplacés vivent dans des communautés hôtes, 21% vivent en location, 27% vivent dans des sites spontanés, 1% vivent dans des centres collectives et 1% vivent à l'aire libre.³

INTENTIONS DE RETOUR

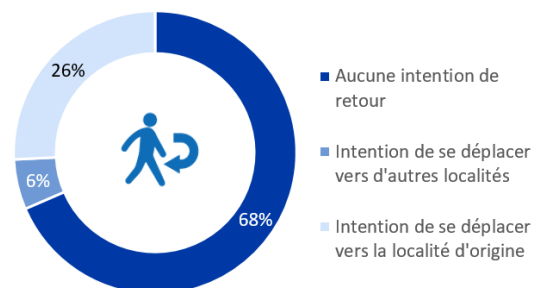
- 28% des ménages déplacés (PDI et réfugiés non-enregistrés) enquêtés ont indiqué leur intention de quitter leur zone actuelle de déplacement ; 24% pour retourner dans leur localité d'origine et 4% pour se déplacer dans une localité tierce. 72% ont indiqué leur volonté de rester dans leur localité de déplacement.
- Selon les personnes enquêtées, les trois raisons principales empêchant leur retour dans leurs localités d'origine sont: la peur continue (71%), le sentiment de sécurité dans leur localité d'accueil (36%), et le manque de moyens financiers pour rentrer (23%).⁴
- Les trois facteurs principaux nécessaires au retour selon la population enquêtée sont : la présence des forces de sécurité dans les localités d'origine (64%), la réhabilitation des maisons endommagées (36%) et l'amélioration de l'accès aux services de base (34%).⁵

INTENTIONS DE RETOUR

Intentions de retour des personnes déplacées internes et réfugiés vivant hors camp⁶



Intentions de retour des personnes déplacées internes



¹ 1 748 ménages déplacés internes (13 460 individus) et 587 ménages réfugiés non-enregistrés (4 308 individus).

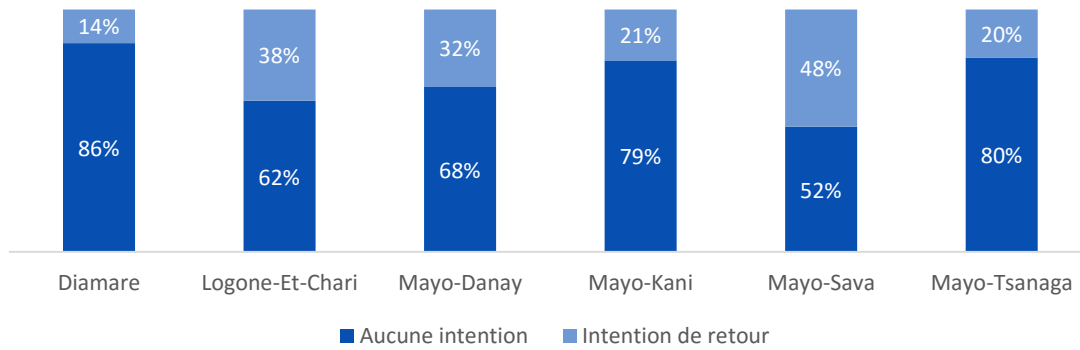
² Veuillez noter que les retournés ne sont pas inclus dans ce rapport.

³ Veuillez noter que ce pourcentage est relatif à l'ensemble de la population cible.

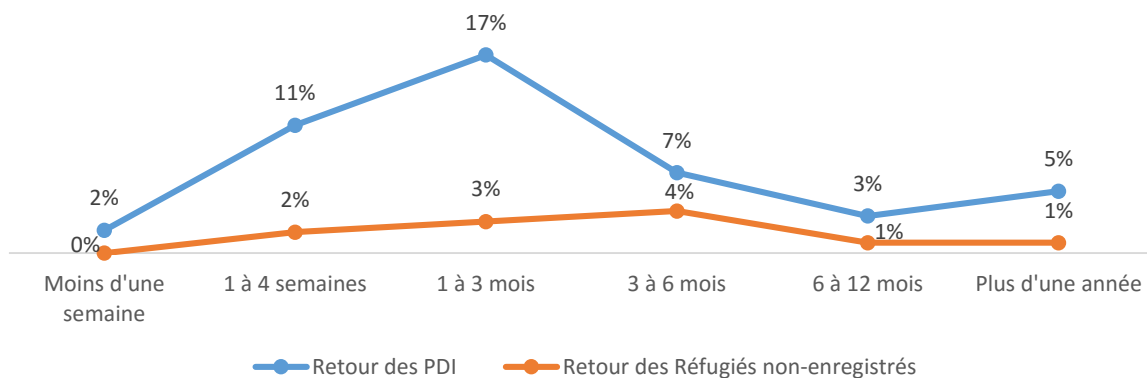
⁴ Veuillez noter que les réponses n'étaient pas exclusives.

⁵ Les questions relatives aux raisons justifiant les intentions de retour étaient à choix multiples, avec des réponses non exclusives.

⁶ Veuillez noter que les enregistrements e l'UNHCR en cours, cette catégorie reflète les réfugiés hors camp enregistrés en non pour le moment. Ceci sera désagrégé lors de la prochaine édition du présent rapport.

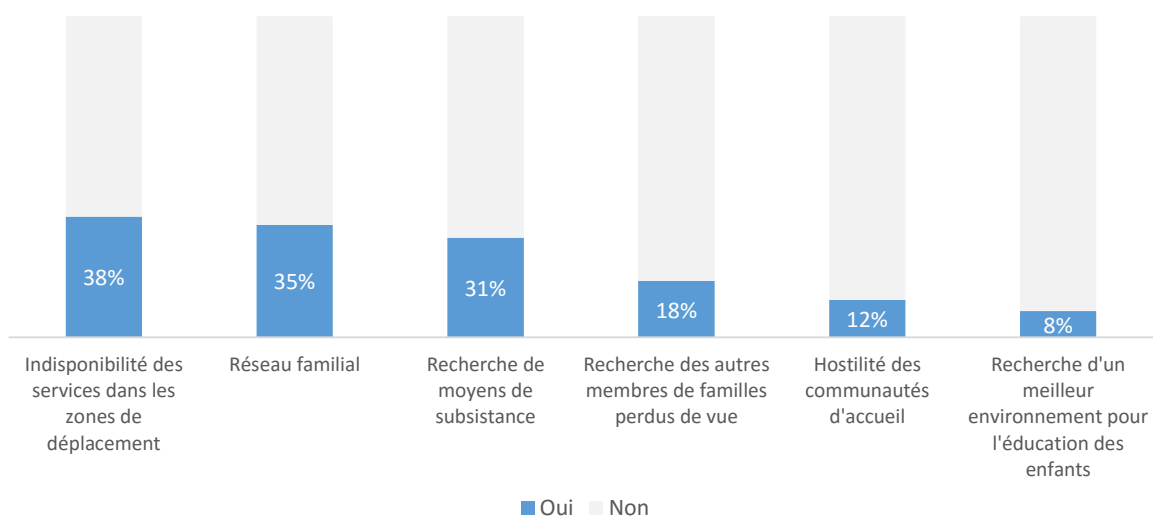


PERIODE ENVISAGEE DE RETOUR



Plus de la moitié des ménages enquêtés ayant pour intention de quitter leur zone actuelle de déplacement ont déclaré ne pas avoir de période déterminée pour effectuer ce mouvement (59%). Parmi les 41% ménages restants, 2% ont indiqué vouloir se déplacer dans moins d'une semaine, 10% dans 1 à 4 semaines, 15% dans 1 à 3 mois, 17% dans 3 à 6 mois, 3% dans 6 à 12 mois, et 5% dans plus d'une année. Cette incertitude relative à la période de retour ou de déplacement secondaire souligne une préparation limitée pour effectuer ce retour et, vraisemblablement, l'attente d'un changement de certains facteurs avant un tel mouvement.

RAISONS DE L'INTENTION DE DEPART DE LA ZONE DE DEPLACEMENT

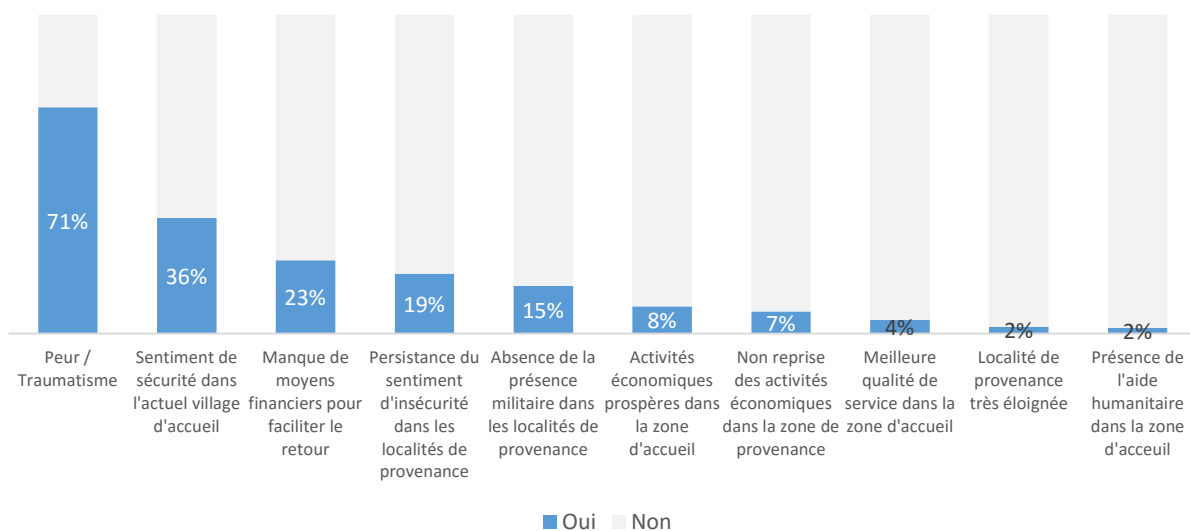


Alors que la situation de déplacement perdure déjà depuis plus de trois années, 38% de PDI enquêtés manifestent leur mécontentement concernant leur accès limité ou inexistant aux ressources en eau (des fourrages hors fonction sont pas rares dans la région), ainsi qu'aux soins sanitaires. L'éducation est un autre axe problématique pour plusieurs ménages, car s'étant déplacées de façon rapide et peu préparée, elles affirment avoir privilégié la sécurité, la proximité de leurs zones d'origine et les liens ethniques à l'évaluation d'accès aux services. Il est aussi à noter que certaines professeurs et soignantes se sont également déplacés soit de façon préemptif ou réactif dans ces zones.

35% des ménages approchés lors de cette enquête soulignent le soutien familial comme facteur motivant leur choix de zone de déplacement et 31% citent la recherche de moyens de subsistance. 18% citent la recherche de membres de la famille perdus de vue comme facteur motivant le choix de zone de déplacement.

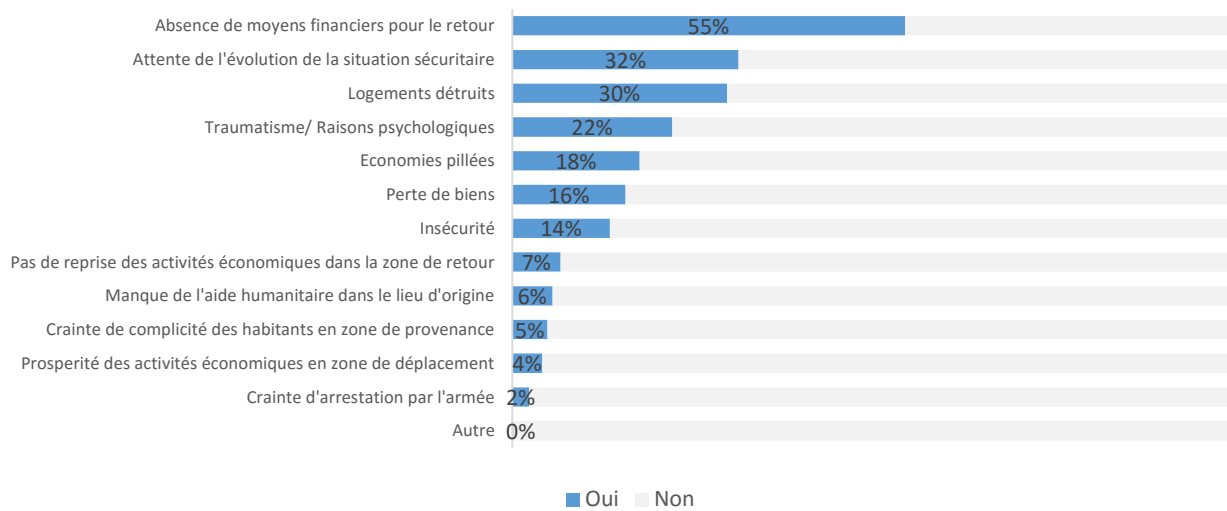
Parmi ceux qui indiquent l'intention de se déplacer à nouveau, 12% citent des tensions avec les communautés hôtes comme motivation principale.

RAISONS MOTIVANT L'INTENTION DE RESTER DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT



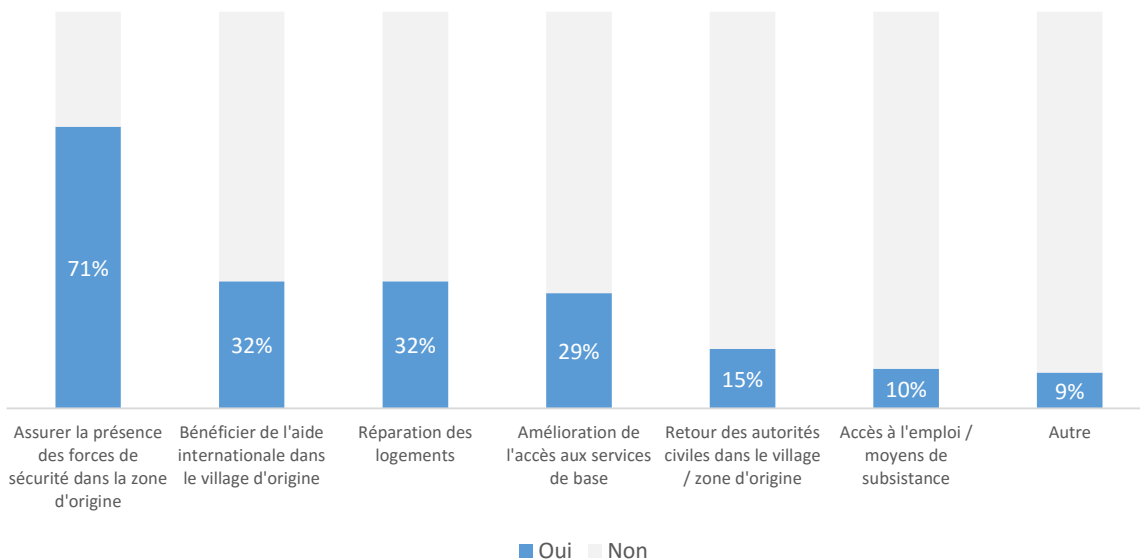
La crainte engendrée par les faits vécus demeure la première raison, avancée par 71% des ménages approchés, pour la préférence de rester dans la zone de déplacement actuel. Liée à cette explication est la deuxième plus avancée : le sentiment de sécurité dans le village actuel d'accueil, cité par 26% de la population en question. La présence de l'aide humanitaire dans la zone d'accueil ne semble pas être un facteur important dans cette décision.

MENAGES AYANT L'INTENTION DE QUITTER LEUR ZONE DE DEPLACEMENT: RAISONS EMPECHANT LE DEPART IMMEDIAT



Le manque de ressources financières est évoqué par 55% des populations déplacées internes enquêtés comme le premier obstacle au retour immédiat malgré la volonté de quitter leur zone de déplacement. 32% disent attendre pour suivre l'évolution de la situation sécuritaire avant de confirmer leur décision, contre 30% qui seraient potentiellement prêts à partir à l'immédiat si un appui leur sera fourni concernant la reconstruction des logements détruits.

MENAGES AYANT L'INTENTION DE RESTER DANS LEUR ZONE DE DEPLACEMENT: FACTEURS NECESSAIRES A LEUR RETOUR



Le Logone-Et-Chari et le Mayo-Sava sont les départements les plus touchés par les effets du conflit, et donc le lieu de provenance de beaucoup de PDI. Tant que la situation sécuritaire demeure volatile selon la perception des populations concernées, les mouvements de retours seront encore à la traîne. A cet effet, 64% des ménages manquant de motivation pour le retour affirment qu'un rétablissement de la sécurité impliquant un déploiement de proximité des forces de sécurités dans leurs zones de provenance, seraient un facteur qui leur fera revisiter leur choix de retourner à leurs zones d'origine. 29% des ménages se trouvant dans la même situation par contre se laisseraient influencer par la présence de la communauté humanitaire internationale dans leurs localités, et 36% par un appui à la réparation de

leurs logements abandonnés depuis lors. L'accès à l'emploi semble être le dernier des facteurs capable de faire changer d'avis les PDI ne souhaitant actuellement pas rentrer dans leurs zones d'origine (10%).

CONCLUSION

Malgré une manifestation importante d'intérêt au retour parmi les communautés affectées par la crise, les modalités de ce retour demeurent encore inconnues et incertaines. Ce qui ressort de cette enquête est que les trois axes principaux qui pourront éventuellement favoriser des retours [durables] sont une présence sécuritaire accrue, un appui à la réhabilitation des infrastructures et notamment des logements personnels, et la revitalisation économique.

La dernière enquête sur les intentions de retour faite en octobre 2016, évoquait 38% de volonté de retour contre les 32 % qu'on note dans ce rapport. Bien que légère, cette baisse de volonté dénote un désir continu soit de rester dans la zone de déplacement soit de se déplacer à nouveau. Elle peut également être attribuée à la différence en termes de taille de la population enquêtée, puisqu'en octobre 2016 la population déplacée a été estimée à 261 700 personnes dans 541 villages, alors que lors de la collecte du mois d'août 2017, la population déplacée a été estimée à 328 785 personnes dans 670 villages.⁷

Le Mayo-Sava, qui manifestait 58% de volonté de retour lors de l'enquête d'octobre 2016, a vu sa population retournée évoluer depuis lors, mais cette tendance est à la baisse avec 48% les ménages IDP qu'on y retrouve manifestant le même désir. Ce changement peut également être expliqué par la différence en taille de la population enquêtée entre la collecte d'octobre 2016 et celle d'août 2017.

Le retour dans leur milieu d'origine étant l'une des solutions durables pour les populations déplacées, il est important que le Gouvernement et l'ensemble de la communauté humanitaire renforcent les mécanismes de relèvement précoces pour les retournés. Par ailleurs, le renforcement de l'autorité d'Etat, en particulier une présence sécuritaire accrue dans les zones potentiellement favorables au retour, l'amélioration des infrastructures sociales de base (eau, santé et éducation) et la relance économique sont autant de facteurs qui rendent durable le retour des populations déplacées dans leur milieu d'origine.

⁷ Il est à noter que 670 fait référence au nombre de villages avec des habitants. Les enquêteurs ont allés dans 726 villages au total, mais 56 se sont avérées vides/détruites.